Les Échos d'Yvetot

www.yvetot.fr

Agendayvetot

Votre bulletin municipal d'informations

N°35 - Janvier 2017



Monsieur le Maire
& le Conseil municipal
vous souhaitent
une bonne année

2017

Yvetot.fr

EDITO



« Ce n'est pas parce que les choses sont difficiles que nous n'osons pas ; c'est parce que nous n'osons pas qu'elles sont difficiles. »

Sénèque

« Chère Yvetotaise, cher Yvetotais,
Bonne et Heureuse Année !

Les années 2017 et 2018 s'annoncent riches en réalisations, toutes nécessaires, voire urgentes.
Chacun peut le constater. Pour changer la ville et améliorer la vie, « il faut savoir oser » *comme le disait Voltaire.*
Déjà, en 1956, l'église Saint-Pierre, édifice circulaire de couleur rose, avait animé les débats. Aujourd'hui, elle est l'une des fiertés de notre ville.
Le square Saint-Saëns et sa fontaine originale arrêtent les touristes. Sa forme rappelant une corne d'abondance symbolise la croissance et l'ouverture. Les matériaux utilisés sont porteurs de signification : la pierre des façades yvetotaises, la pierre bleue du Hainaut en hommage au peuple belge et la pointe de rouge rappelant la brique, omniprésente dans notre Pays de Caux.
La nouvelle salle du Vieux-Moulin, elle aussi portera signification. Elle s'inscrit dans une architecture contemporaine qui prend en compte le contexte (les immeubles, les vides urbains) et apporte par son élément « signal » *de 16 mètres, une verticalité qui fait, en quelque sorte, modestement écho au campanile.*
Nous transformons aussi le site de l'hôpital en un pôle de santé de territoire unique, moderne, efficace, et indispensable à nos concitoyens ; et par la même nous transformons aussi le paysage urbain.
Il faut encore « savoir oser » *mettre en place depuis trois ans le* « zéro phyto » *et trouver une solution pour le cimetière Saint-Louis, celle d'un cimetière vert, comme dans les pays nordiques.*
Il faut enfin oser faire appliquer les textes sur l'urbanisme ou la voirie, même si cette volonté peut susciter polémiques et conflits. Les élus ont pour mission de protéger la collectivité en appliquant une législation toujours plus complexe et contraignante, d'année en année.
Que 2017 vous apporte la confiance en l'avenir, la sécurité et l'espoir dans un esprit de solidarité et de fraternité.
En ce début d'année, en mon nom, et au nom de toute l'équipe municipale, je vous adresse ainsi qu'à vos proches, mes vœux les plus chaleureux de BONNE SANTÉ et de BONHEUR pour l'année 2017.
Très chaleureusement, »

Emile CANU, Maire d'Yvetot



SOMMAIRE

Vie locale ..... p 3, 4 et 5
Dév. durable ..... p 6 et 7
CCAS ..... p 8 et 9
Travaux ..... p 10 et 11
Comités de quartier ..... p 12
Sécurité & Prévention ..... p 13
Point d'Accès au Droit ..... p 14
Vie économique ..... p 15
Culture ..... p 16
Sports ..... p 17
Jeunesse ..... p 18
Retour en images ..... p 19
Vos RDV ..... p 20 et 21
Informations civiques ..... p 22
Tribune politique ..... p 23

En cas d'incident constaté sur la voie publique, merci de contacter le 02 32 70 44 70

Les Echos d'Yvetot - Mairie d'Yvetot - Place de l'Hôtel de Ville - BP 219 - 76196 Yvetot Cedex
Tél : 02 32 70 44 70 / Fax : 02 32 70 44 71
Courriel : mairie@yvetot.fr / Site Internet : www.yvetot.fr
Directeur de la publication : Emile CANU. Rédacteur en chef : Comité de Rédaction
Photos / Rédaction / Mise en page : G. Levasseur / S. Miller / M. Foloppe
Impression : ETC-INN - ZAC de Sainte-Marie-des-Champs
Tirage 7500 exemplaires - Distribution par le groupe Médiapost
Des remarques ou des suggestions ? Ecrivez à service.communication@yvetot.fr ou appelez au 02 32 70 59 28

VIE LOCALE

Du nouveau dans les bureaux de vote en 2017

8 466 électeurs sont inscrits sur la liste électorale de la commune d'Yvetot au 29 février 2016. Leur répartition dans les 7 bureaux de votes yvetotais s'effectue en fonction des adresses. Or, la carte des bureaux n'a pas été revue depuis 30 ans. Certains quartiers comme le Fay, le Clos d'Yvetot ou encore autour de la rue Ostermeyer se sont fortement densifiés, ce qui a fini par déséquilibrer le nombre des inscrits entre les bureaux. A titre d'exemple, le 7e bureau (école de musique) comporte 1 023 électeurs inscrits contre 1 305 inscrits au 5e bureau (école Lhermitte). Un rééquilibrage de la carte des bureaux de vote a donc été opéré et s'appliquera à compter du 1er mars 2017. Environ 500 électeurs changeront de bureau de vote.



Date des élections

Elections présidentielles
1er tour : dimanche 23 avril
2e tour : dimanche 7 mai

Elections législatives
1er tour : dimanche 11 juin
2e tour : dimanche 18 juin

Enfin, comme tous les 5 ans, chaque électeur de la commune recevra une nouvelle carte électorale au mois de mars 2017 où sera indiqué le bureau de vote dans lequel il pourra voter.

Important
Le bureau de vote n°2 situé au Collège Camus est transféré à une centaine de mètres, dans la Maison de Quartier, rue Pierre Varin.

Mise en place d'une procédure de pré-demande électronique de passeport biométrique, par l'Agence Nationale des Titres Sécurisés

En vue de continuer à simplifier vos démarches de demande de passeport, le téléservice *« Pré-demande passeport »* est généralisé sur tout le territoire.
Ce téléservice permet de recueillir, de manière dématérialisée (sans utiliser le formulaire CERFA) les informations concernant l'État Civil et l'adresse du demandeur.
Ce téléservice est accessible à tous.



Comment faire une pré-demande ?
1°) Se connecter sur le site de l'ANTS (Agence Nationale des Titres Sécurisés), rubrique *« pré-demande de passeport biométrique »*.
2°) Créez votre compte sur le site de l'ANTS en quelques minutes.
Créez votre pré-demande en ligne :
• Accédez à votre compte.
• Cliquez sur *« Ajouter ou modifier une pré-demande »*.
• Cliquez sur *« Effectuer une nouvelle pré-demande »*.
• Renseignez tous les champs du formulaire.
• Imprimez votre récapitulatif reçu par mail.

Votre pré-demande est terminée.
• Récupérer **impérativement** le numéro de la demande de passeport à présenter en Mairie lors de votre prochain RDV.
Vous pouvez désormais vous rendre en mairie où vos démarches seront facilitées.
Pour enregistrer votre demande de passeport en Mairie d'Yvetot :
Démarche uniquement sur RDV du lundi au vendredi
1°) Prenez RDV au 02 32 70 44 70.
2°) Présentez vous personnellement.
3°) Munissez-vous des pièces justificatives, d'une photographie d'identité, du timbre fiscal et du récapitulatif de votre pré-demande (il comporte un numéro **indispensable** pour récupérer votre dossier en ligne).
4°) En mairie, l'agent qui vous recevra pourra télécharger les informations de votre *« Pré-demande Passeport »*.
Il vérifiera les autres pièces de votre dossier et procédera au recueil de vos empreintes.
5°) À la fin de l'enregistrement de votre demande, l'agent d'accueil vous délivrera un récépissé de demande de titre biométrique sur lequel figurera le numéro de votre demande de passeport. Ce numéro vous permettra de suivre l'avancement de la production de votre passeport en ligne.

Lieu d'accueil
Mairie d'Yvetot
Place de l'Hôtel de Ville
BP 219
76196 Yvetot Cedex
Tél. : 02 32 70 44 70
Email : mairie@yvetot.fr

VIE LOCALE



Chaque année, la Municipalité invite les nouveaux habitants à une réception. C'est l'occasion pour les invités de visiter l'Hôtel de Ville, et de découvrir équipements et services mis à leur disposition.

Près de 35 familles ont répondu présentes à l'invitation lancée par la Ville d'Yvetot le 2 décembre dernier.
Accueillis par les élus, les visiteurs ont d'abord fait une visite commentée de la Mairie, avant d'être reçus dans les salons d'honneur. Une très brève présentation des équipements et services mis à la disposition des Yvetotais a été projetée. Puis Emile Canu et ses adjoints ont pris la parole ; s'en est suivi un échange de questions-réponses entre les invités et les élus.
La soirée, s'est achevée autour du verre de l'amitié, sous le signe de la convivialité.

Rencontre avec des nouveaux habitants de la commune...

Les Echos d'Yvetot :



« Bonjour Monsieur et Madame Bommelaere. Tout d'abord, un grand merci à vous d'avoir accepté de nous rencontrer. Pouvez-vous nous expliquer en quelques mots pourquoi vous avez décidé de vous installer à Yvetot, ce que vous y avez trouvé, et nous donner vos impressions sur la ville ? »

Monsieur et madame Bommelaere : *« Nous sommes arrivés en septembre, et sommes originaires du Pas-de-Calais. Nous sommes arrivés à Yvetot pour des raisons professionnelles, ma femme travaille chez Gardet et de Bezenac.*
La proximité d'Yvetot avec le travail de mon épouse ont facilité notre choix de nous installer ici.
Nos deux enfants vont à l'école à Yvetot ; ce qui a été un argument pour nous. Nous souhaitions que les enfants ne changent pas d'école en cours de cycle.
Yvetot est une ville agréable, calme, avec toutes les commodités que peut rechercher une famille. Nous habitions dans une commune de 30 000 habitants dans laquelle nous trouvions les mêmes équipements et services.
Nous avons apprécié l'attention que porte la Ville aux nouveaux arrivants »

Les Echos d'Yvetot :



« Monsieur et Madame Delahaye bonjour.
Merci d'avoir accepté de nous rencontrer.
Pouvez-vous nous en dire davantage sur vous, et surtout pourquoi vous êtes venus à Yvetot et ce que vous y avez trouvé ? »

Monsieur et madame Delahaye : *« Nous avons emménagé à Yvetot le 29 octobre. Nous habitions à Pavilly et serons à la retraite l'été prochain.*
Nous connaissions Yvetot qui nous semblait une ville très attractive, et c'est une amie qui nous a conseillé de nous installer ici.
D'autre part, nous ne voulions pas trop nous éloigner de nos enfants, et de nos parents, qui habitent dans la région.
Nous sommes très heureux d'avoir posé nos valises à Yvetot. C'est une ville dynamique, avec de très nombreux équipements tels que le centre aquatique, le bowling, le cinéma, au pied de chez nous.
Nous souhaitons en profiter pour remercier la municipalité de nous avoir invité à une cérémonie de bienvenue. Cela montre l'intérêt que portent les élus aux nouveaux habitants »

Campagne annuelle de recensement du 19 janvier au 18 février 2017

Vous avez peut-être reçu un courrier vous avertissant que vous allez être recensé. Dans ce cas, vous ferez partie des 8 % de la population communale auquel un agent de recensement rendra visite.
L'agent, munie d'une carte officielle tricolore, signée du Maire, vous proposera de collecter des données, soit par questionnaire en version papier concernant votre logement et les personnes y habitant, soit par voie informatique.
Il vous remettra alors un code spécifique et unique à votre logement.
En fonction de votre choix, il vous proposera éventuellement de récupérer les formulaires quelques jours plus tard.
En cas de réponse directe par vous-même sur le site de l'INSEE, l'agent sera automatiquement averti.
Merci de leur réserver le meilleur accueil.



Daniel BEAUNAY



Jean-Marie HAUGUEL



Emmanuelle DUHAMEL

Pour toute question
Contacter le coordonnateur local en Mairie
Service recensement

Tel : au 02 32 70 59 18
ou 02 32 70 44 70

VIE LOCALE

La Ville d'Yvetot est maintenant équipée d'une aire d'accueil pour les camping-cars



Elle était attendue par les utilisateurs de camping-cars qui passent par notre ville : l'aire d'accueil est maintenant ouverte.
Située rue de l'Etang, sur le parking du square Pierre Bobée, l'aire peut accueillir 7 véhicules. Elle permet un ravitaillement en eau (raccordement de 10 mn) et en électricité (raccordement d'une heure), ainsi que la vidange des eaux usées.
Seules les cartes bancaires sont autorisées pour le paiement de la somme de 3 €.



Les coordonnées GPS pour localiser l'aire d'accueil sont les suivantes : latitude Nord 49°36'58.43 et longitude Est 0°45'43.54.

L'inauguration de l'aire d'accueil a eu lieu le 29 octobre dernier, en présence d'élus, des membres des Comités de quartier, de personnels de la Ville, de représentants du Pays du Plateau de Caux Maritime, du Conseil Départemental (financeur du projet), et de représentants d'associations de camping-caristes.

Le saviez-vous ?

- Un camping-car est utilisé en moyenne 17 fois par an.
- Un camping-car est utilisé en moyenne 75 nuits par an.
- Un camping-car parcourt en moyenne 11 000 km par an.
- Le prix moyen d'un camping-car acheté neuf est d'environ 45 000 €.
- Il y a environ 2 500 camping-cars proposés à la location en France.
- Le kilométrage moyen hebdomadaire réalisé en location avec un camping-car est d'environ 1 400 km.

Rencontre avec un camping-cariste Yvetotais...



Cela fait maintenant 17 ans qu'André Hébert et son épouse sillonnent les routes de France, d'Europe et du monde à bord de leur camping-car.
Nous sommes allés à la rencontre d'André pour connaître ses impressions sur la nouvelle aire de camping-car récemment ouverte.

Les Echos d'Yvetot : *« André Hébert bonjour. Pouvez-vous nous en dire plus sur vos différents périples ? »*

André Hébert : *« Nous avons visité le Maroc, le Portugal, l'Espagne, l'Italie... mais aussi la Norvège, la Russie, et également les Pays Baltes et l'Islande. Nous avons pu apprécier les différents moyens mis à la disposition des utilisateurs de camping-cars à travers tous ces pays.»*

LEY : *« Pouvez-vous nous donner votre avis sur l'aire d'accueil d'Yvetot ? »*

AH : *« L'emplacement est idéal, car il est au pied du centre-ville, ce qui facilite le ravitaillement auprès des commerçants locaux.*
L'accès à la borne est très facile, le coût de 3 € est très modeste. En revanche, le stationnement des véhicules ne paraît pas adapté, car il empêche les manoeuvres, notamment sur les véhicules les plus longs, qui peuvent mesurer jusqu'à 8 m et plus. Les emplacements actuels ne mesurent que 5 m. L'idée d'avoir créé 7 places est excellente, Yvetot est une ville très fréquentée par les camping-cars, notamment en période estivale.»

DÉVELOPPEMENT DURABLE

La Métropole de Rouen en visite à Yvetot...

La Ville d'Yvetot est pionnière dans le traitement des mauvaises herbes, sans utiliser de produits phytosanitaires.
La Métropole de Rouen a sollicité le service des Espaces Verts de la Ville, afin de rencontrer le personnel et les élus, pour une démonstration des différents matériels, et une visite des cimetières.







La Ville d'Yvetot accorde une très grande importance à l'entretien de ses cimetières

- La Ville d'Yvetot, comme d'autres, a entrepris une démarche *« Zéro phyto »*, en n'utilisant plus de produits phytosanitaires. Le souci de la protection de la santé des habitants est primordial. Les services associent de nouvelles techniques de désherbages thermiques, à gaz, à vapeur, traditionnelles et manuelles.
- Une nouvelle méthode d'ensemencement de trèfle a été expérimentée.
Ces techniques sont utilisées fréquemment dans des cimetières nordiques.
- Des tombes continueront à être régulièrement relevées, certaines allées étroites sont cimentées.
- Comme chaque année, du personnel supplémentaire a été recruté du 15 mai au 31 août 2016 pour l'entretien des espaces verts et des cimetières ; les services se sont organisés en conséquence.
Le cimetière Saint-Louis, difficile à entretenir, compte tenu de sa configuration et de son histoire, reste une préoccupation de tous les instants. Une solution durable a été trouvée avec le choix de l'enherbement.



DÉVELOPPEMENT DURABLE

Ces produits sont des fruits et légumes de notre région et sont dans les assiettes des enfants.

Nous vous l'annoncions dans le dernier numéro des Échos d'Yvetot : depuis la rentrée, les enfants de nos cantines consomment régulièrement des fruits et des légumes de notre région.

Concrètement, qu'ont-ils essayé ?

Les enfants ont pu consommer des betteraves rouges, du chou rouge ou blanc en entrée. Ils ont également dégusté des carottes (Vichy) et de la courge musquée en potage. Ces légumes de saison provenaient directement de la ferme des Tilleuls située à Grémonville à 10 km d'Yvetot. Ces légumes sont cultivés avec une faible utilisation des produits de traitement : la ferme envisage une conversion à l'agriculture biologique.

Du côté des fruits, les enfants se sont régalés avec deux fruits de saison bien de notre région : des pommes et des poires provenant de Monsieur Cadinot, arboriculteur au Trait. Les arbres reçoivent 4 fois moins de produits de traitement qu'en agriculture conventionnelle. Les traitements ont lieu sur l'arbre quand il n'y a pas de fruits. Ils cessent durant toute la période de formation et de maturation des fruits. Les enfants peuvent donc croquer dans des pommes parfaitement saines !



Tous les repas sont préparés par nos deux équipes de cuisine.

Mickaël Anquetil, et Chantal Gouteux, partagent avec vous leurs recettes à base de produits locaux de saison.

Recette de tarte à la citrouille

Pour 1 tarte

- 300 g de chair de citrouille coupée en cubes, sans fibres, sans écorces et sans pépins
- 50 g de sucre
- 50 g de beurre
- 1 dl de crème épaisse
- 3 oeufs
- 1 pâte brisée
- 1 pincée de canelle

Cuire la chair de citrouille dans un fond d'eau dans une casserole à couvert, à feu doux, pendant 20 mn, jusqu'à ce qu'elle épaississe en purée.

Ajouter à la purée le sucre, le beurre, la crème et les oeufs battus. Ajouter la canelle.

Foncer un moule à tarte avec la pâte, piquer celle-ci avec une fourchette.

Verser la préparation et enfourner pendant 30 mn (préchauffé à 180°).

Recette de soupe de courge musquée de Provence crème et curry

Eplucher, épépiner et détailler la courge en petits morceaux.

Mettre dans une casserole et ajouter de l'eau à mi-hauteur.

Ajouter du curry et faire cuire le tout.

En fin de cuisson, ajouter de la crème liquide et mixer le tout.

Vérifier l'assaisonnement et servir chaud.

(variante : on peut ajouter du lait de coco en remplacement de la crème liquide)



Crédit image http://www.lifemadedelicious.ca

Cette expérience va se poursuivre.

L'objectif est d'augmenter la part de produits locaux de qualité entrant dans la composition des repas, **sans augmenter le prix du repas facturé aux parents.**





CCAS

Retour sur la Semaine Bleue



Cette année, la Semaine Bleue s'est déroulée du 10 au 13 octobre 2016 sur différents lieux.
L'ouverture s'est faite par un repas espagnol avec 85 convives. L'animation était assurée par le groupe Gipsy Band.
Le mardi a été consacré au bien-être. Différents massages étaient proposés : massage Amma, massage du visage, massage des mains, atelier esthétique, maquillage, beauté des mains… Face aux succès de cette demi-journée, une journée entière sera envisagée cette année.
L'après-midi, le thé dansant animé par Monsieur Rossi de Danse et Sympathie a été apprécié de tous. Les bénévoles et l'équipe du Pôle Gérontologie ont assuré la confection des crêpes et le service de la buvette.
Le mercredi fut la traditionnelle journée intergénérationnelle avec les enfants de l'Accueil de Loisirs, âgés de 8 à 10 ans. Le matin, atelier pâtisserie au Centre Social Saint-Exupéry et l'après-midi, jeux de société et goûter à la résidence des Béguinages. Petits et grands garderont un agréable souvenir de cette journée.

Le jeudi matin, la visite d'Yvetot a été suivie par une trentaine de personnes. Jean-Pierre Hébert, Président du Cercle d'Etude du Patrimoine Cauchois (CEPC) a guidé l'ensemble du groupe. Les échos sont très positifs.



La semaine s'est clôturée par une conférence sur le bien vieillir. Une cinquantaine de personnes ont pu profiter des conseils pour bien vieillir et prendre soin de son corps tout au long de sa vie.
Rendez-vous dans la semaine du 25 au 29 septembre pour l'édition 2017.

Journée de réflexion professionnelle destinée aux assistants maternels sur le thème des Emotions de l'enfant

Le samedi 19 novembre, le CCAS gestionnaire du Relais Assistants Maternels d'Yvetot a accueilli une journée de réflexion professionnelle destinée aux assistants maternels sur le thème : les Emotions de l'enfant.
C'est à l'occasion de la journée nationale des assistants maternels que le RAM d'Yvetot participe depuis 4 ans à cette manifestation avec des RAM de l'arrondissement de Rouen et la participation financière de la CAF.
Les objectis de ces rencontres sont de soutenir et d'échanger sur les pratiques professionnelles des assistants maternels, qui bien que fréquentant les RAM sont isolés à leur domicile.
130 assistants maternels étaient présents. Ils ont assisté à une conférence menée par l'association Pickler Loczy de Paris le matin, aux Vikings et à des ateliers l'après-midi sur différents sujets liés au thème de la journée



CCAS d'Yvetot
17 rue carnot
76190 Yvetot
Tel : 02 35 95 91 40
Fax : 02 35 95 31 03
Ouvert du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h
et de 13 h 30 à 17 h 30

Relais Assistants Maternels
Le jardin des petits
3 et 3 bis immeuble Guynemer
rue Gustav Pries
Tel : 02 32 70 30 13

Coordinatrice : Marie Oberlé

Portrait de Jocelyne Folain, Aide Médico Psychologique à l'Espace Léo Kanner IME Pierre Bobée



« J'ai été recrutée en tant que remplaçante à l'Institut Médico Educatif Pierre Bobée en novembre 1997, sans grande connaissance du handicap
Dans un premier temps, j'ai été positionnée sur le groupe des jeunes enfants et des moyens en binôme. Le travail était principalement axé autour de l'autonomie, d'activités cognitives, de loisirs (piscine, sorties extérieures).
J'intervenais sur sept groupes différents, j'ai eu besoin d'un temps d'adaptation car cela n'était pas toujours facile. Malgré tout, j'ai rapidement pris mes repères et le contact avec les jeunes est tout de suite passé.
Les conseils et l'aide de l'équipe éducative ainsi que diverses lectures sur l'accompagnement éducatif m'ont aidée à progresser car j'avais beaucoup à apprendre. J'étais motivée par cette nouvelle expérience très enrichissante. Je me suis formée sur le terrain au fil du temps.

Quatre ans plus tard, on m'a proposé un remplacement sur l'Institut Médico Professionnel, ce qui m'intéressait énormément car j'allais pouvoir intervenir auprès de jeunes âgés de 14 à 20 ans avec des pathologies différentes.
Pour certains jeunes qui faisait partie du groupe insertion sociale*, nous avons travaillé l'autonomie dans la vie quotidienne autour d'activités telles que : l'hygiène, esthétique et image de soi, bien-être, activités fonctionnelles.*
Ce travail avait pour finalité de préparer les jeunes à une orientation en Atelier de Jour et en Foyer d'Hébergement.
Certains jeunes de l'Institut Médico Professionnel sont plutôt dirigés vers des ateliers d'apprentissages préprofessionnels tel qu'atelier cuisine, couture, horticulture, menuiserie, atelier multiservices afin de les orienter en Etablissement de Service d'Aide par le Travail (ESAT) ou, pour certains, vers une intégration dans le milieu ordinaire de travail.

Il m'arrive de rencontrer certains jeunes qui bénéficiaient d'une prise en charge à l'Institut Médico Professionnel et qui travaillent actuellement à la ville aux espaces verts ou en Etablissement de Service d'Aide par le Travail (ESAT). C'est appréciable et encourageant de constater qu'ils ont réussi dans leur vie active et qu'ils ne nous ont pas oublié.

En 2007, suite à l'obtention de mon diplôme d'Aide Médico Psychologique, un poste m'a été proposé à l'Espace Léo Kanner, structure qui accueille uniquement des enfants et adolescents avec autisme.
Les enfants autistes ou présentant un trouble du spectre autistique (TSA) présentent deux grandes particularités que l'on peut décrire par des troubles de la communication avec une altération dans les relations sociales et des intérêts restreints, avec des activités répétitives.
L'accompagnement des personnes avec autisme demande donc de travailler à l'aide de méthodes spécifiques qui doivent être appliquées avec une importante rigueur.
L'ensemble de l'équipe doit appliquer toujours la même manière, les mêmes attitudes et les mêmes outils. Ce sont des méthodes recommandées par la Haute Autorité de Santé.
Nous mettons donc en place des outils de communication adaptés aux capacités de compréhension de chaque enfant. Nous pouvons communiquer à l'aide de photos, de pictogrammes mais aussi parfois d'objets.
Le but de cet accompagnement spécifique est de nous permettre de travailler sur la communication mais aussi sur l'acceptation du changement, ce que l'on appelle la flexibilité. En effet, les personnes avec Trouble du Spectre Autistique ont beaucoup de mal à accepter les changements. Cela peut être source d'angoisse et donc générer des troubles du comportement parfois très importants.
A mon arrivée, j'ai intégré un groupe d'enfants avec autisme âgés de 7 ans, non verbaux.
En échangeant avec les collègues et l'équipe pluridisciplinaire, et en suivant des formations qualifiantes sur l'autisme, cela m'a permis de progresser et de mieux appréhender la gestion des troubles du comportement. Nous travaillons principalement en binôme sur nos différents groupes.

En 2012, j'ai rejoint le Pôle Adolescents qui accueille des adolescents et jeunes adultes âgés de 14 à 20 ans.
Nous axons notre accompagnement sur des activités fonctionnelles telles que la cuisine, la mise de table, le repassage, le ménage, le jardinage.
Ce sont des activités dans lesquelles les jeunes s'épanouissent et montrent de réelles compétences.
Actuellement, je travaille sur le Groupe 1 qui accueille 6 jeunes de 14 à 15 ans, encadrés par une Educatrice Spécialisée, une Monitrice Educatrice et une Aide Médico Psychologique.
Nous travaillons principalement la socialisation et l'autonomie.

Le Groupe 2 accueille 6 jeunes de 16 à 20 ans, encadrés par un Educateur Spécialisé et une Aide Médico Psychologique. Sur ce groupe nous préparons les jeunes pour leur future vie d'adulte en établissement. Un gros travail est effectué avec les familles afin de les accompagner dans l'orientation de leur enfant.

Depuis deux ans, le vendredi matin, je propose un atelier courses et cuisine, trois jeunes y participent. Nous faisons les courses avec une liste imagée, passons en caisse et retournons en cuisine afin de réaliser le repas étape par étape, et déjeunons ensemble.
Au début du printemps, j'ai repris l'atelier jardinage avec deux jeunes. Nous plantons quelques légumes et des herbes aromatiques que nous utilisons régulièrement en cuisine. Nous fleurissons les bacs et jardinières de Léo Kanner mis à notre disposition. Les jeunes apprécient vraiment cette activité qui les rend acteurs et autonome.
Mes dix-huit années de travail au sein des différents services de l'Institut Médico Educatif Pierre Bobée m'ont beaucoup apporté humainement et cela m'a permis de développer des qualités d'écoute et de patience.
J'espère continuer dans cette voie afin que les jeunes continuent à s'épanouir et à progresser dans leur autonomie. »

TRAVAUX

Les travaux d'aménagement intérieur de la Salle du Vieux-Moulin entrent dans leur phase finale.



Commencés en début d'année 2016, les travaux de construction de la nouvelle salle polyvalente sont dans leur dernière phase.
La couverture a été posée, le toit végétalisé est désormais installé, l'extérieur de la salle est recouvert de bardage...
Les entreprises sont maintenant à l'intérieur de la salle pour les travaux d'aménagement...
Plombiers, électriciens, plaquistes, peintres et autres corps de métier se succèdent pour terminer les travaux.
La livraison de la nouvelle salle est prévue pour le printemps 2017.













TRAVAUX

La Ville d'Yvetot et le Syndicat Mixte d'Eau et d'Assainissement du Caux Central (SMEACC) réalisent des travaux autour du Pôle santé

Le projet consiste à faire passer la RD 6015 de 3 voies à 2. Cela permettra la création d'un parking pour accéder au Pôle de santé et le réaménagement des pistes cyclables.
La gestion des eaux de pluie et la création d'un aménagement paysager le long de l'avenue Foch sont également prévus.

Le chantier se déroulera en 5 phases :
1°) Réalisation de l'assainissement eaux usées et renforcement de la conduite alimentation en eau potable (Projet SMEACC).
2°) Enfouissement des réseaux Orange et ERDF le long de l'avenue Foch et création d'un éclairage public (Projet Ville).
3°) Réalisation de l'assainissement pluvial et d'un ouvrage hydraulique d'une capacité de stockage de 550 m^3 sous le parking côté hôpital (Projet Ville).
4°) Aménagement de pistes cyclables, de trottoirs, d'un carrefour à feux avec la rue du Champ de Courses (Projet Ville)
5°) A.ménagement paysager (Projet Ville en régie).

A ce jour

- La base de vie a été réalisée.
- La signalisation de chantier et de déviation a été posée.
- Les travaux d'assainissement ont commencé depuis le 14 novembre (SMEACC)



Les décorations de Noël ont illuminé la Ville pour les Fêtes de fin d'année...



COMITÉS DE QUARTIER

Le Comité de quartier Est a remporté un grand succès lors du loto pour les enfants, organisé à la Maison de quartier le 11 décembre dernier.
Une vingtaine de participants se sont inscrits. Tous sont repartis avec un lot.



Les rendez-vous des Comités de quartier pour 2017

Comité de quartier Est

Vendredi 27 janvier en soirée
Réunion publique
Maison de quartier
Ouverte à tous

Dimanche 16 avril en matinée
Chasse aux oeufs
autour du parc urbain
Rendez-vous
à la Maison de quartier

Comité de quartier Ouest

Mardi gras
Défilé costumé
avec le Centre social

Mercredi 19 avril
14 h jeux
15 h 30 goûter et chasse aux oeufs

Dimanche 11 juin
« Parcs en fête »
avec foire à tout, déambulation, groupe de variété et jeux divers

LOGÉAL IMMOBILIÈRE

Comité de quartier Sud

Vendredi 20 janvier en soirée
Partage de la galette des Rois
Centre social Saint-Exupéryl

Mercredi 5 avril dans l'après-midi
Rendez-vous à la Maison de quartier
Défile costumé en centre-ville et goûter

Samedi 17 juin
Repas du Comité de quartier
à la salle du Vieux-Moulin
(sur inscription)

LOGÉAL IMMOBILIÈRE

Comité de quartier Nord

Samedi 20 mai à 14 h 30
Visite guidée de Caudebec-en-Caux
(la ville médiévale et son église gothique)

Retrouvez plus d'informations sur la page Facebook Yvetot Nord Comité de quartier

SÉCURITÉ ET PRÉVENTION

Se déplacer à vélo en hiver : soyez visible !

Se déplacer à vélo dans Yvetot reste une bonne idée, même l'hiver, car le vélo :

• **C'est pratique**. On peut se garer beaucoup plus facilement qu'en voiture et s'arrêter quand on le souhaite.

• **C'est bon pour la santé**. Les bénéfices pour la santé sont importants malgré un effort physique modéré. En effet, l'espérance de vie est allongée avec seulement 30 minutes d'activité par jour !

• **Ce n'est pas cher**. Le coût de 4 pleins d'essence permet d'acheter un vélo neuf !



Néanmoins, les jours sont courts.
On circule de nuit et c'est l'occasion de rappeler quelques règles de sécurité.

• La nuit, ne circulez jamais sans éclairage ! L'éclairage du vélo la nuit est obligatoire et il est indispensable pour être vu des automobilistes. Pensez donc à vérifier le bon fonctionnement de votre dynamo ou de vos lampes !

Petit rappel des éclairages et catadioptres obligatoires.

• Un feu avant jaune ou blanc et un feu arrière rouge.

• Des catadioptres (dispositifs rétroréfléchissants) : de couleur rouge à l'arrière, de couleur blanche à l'avant, de couleur orange sur les côtés et sur les pédales.

Prenez votre place sur la route.

• Lorsqu'il fait sombre, si on se fait le plus petit possible, on risque de passer inaperçu. Être visible implique parfois de rouler au milieu d'une rue étroite...

Hors agglomération.

• Le port d'un gilet réfléchissant est obligatoire de nuit et de jour par mauvaises conditions de visibilité !

• Enfin, de jour comme de nuit, le port d'un casque est recommandé pour tous.

Pour votre confort, n'oubliez pas vos gants et profitez bien de vos déplacements à vélo !





POINT D'ACCÈS AU DROIT

Les permanences du Point d'Accès au Droit



L'Espace d'accès au Droit et aux Services Publics du Plateau de Caux a été labellisé Point d'Accès au Droit (PAD) depuis février 2015 par le Conseil Départemental d'Accès au Droit de Seine-Maritime.
La responsable, Audrey Daubeuf et l'agent d'accueil, Evelyne Guéroult, sont présentes aux horaires d'ouverture du PAD, pour vous accueillir et vous orienter vers le bon interlocuteur.
Les permanences sont gratuites et confidentielles pour les usagers.

Les permanences proposées

- Des conciliateurs de justice pour des litiges entre particuliers, avec une entreprise, un bailleur…
- Un Défenseur des Droits pour des litiges avec une administration, la Banque de France, pour les droits des enfants ou pour des problèmes de discrimination.
- Un avocat pour un premier niveau d'information sur vos droits et procédures.
- Un notaire pour un premier niveau d'information liée à des questions de succession, donation, héritage…
- Une juriste du CIDFF (Centre d'Information sur le Droit des Femmes et des Familles) pour toutes questions relatives à la famille (séparation, divorce, garde d'enfants, pension alimentaire…), ou pour des problèmes de violences conjugales.
- Un juriste de l'AVIPP (Aide aux Victimes et Information sur les Problèmes Pénaux) pour vous aider lorsque vous êtes victimes par exemple d'un cambriolage, d'un accident, d'une tentative d'homicide ou pour des explications sur une décision de justice.
- Un intervenant de l'ADIL (Association Départementale d'Information Logement) pour toutes questions relatives aux contrats, aux assurances, à la fiscalité, la copropriété, la location, la réglementation sur la qualité de l'habitat ou encore les relations avec les professionnels.
- Une médiatrice de TRIALOGUE (médiation familiale) pour les décisions de séparation, l'organisation de la vie quotidienne des enfants, les relations parents-jeunes adultes, le maintien du lien entre les grands parents et les petits enfants ou encore les prises de décision concernant le vieillissement d'un proche.
- Un premier niveau d'information concernant la CARSAT et mise à disposition d'un ordinateur uniquement dédié à l'assurance retraite pour les usagers souhaitant suivre leurs dossiers.

Les 2 agents d'accueil pourront ainsi aider les personnes qui le souhaitent à naviguer sur le site Internet de l'assurance retraite et leur apporter une première approche concernant le régime général. Il leur sera possible d'imprimer leurs attestations.
Attention, en aucun cas, les agents d'accueil ne pourront effectuer de calculs ou remplir les documents. Pour cela, il faudra directement vous adresser à la CARSAT agence de Rouen Rive Droite.

L'ATMP (Association Tutélaire des Majeurs Protégés), et l'ARFOG sont également présentes sur place. Elles sont autonomes dans la gestion de leur planning.

Toutes les permanences sont uniquement sur rendez-vous.
Pour les renseignements liés à la CARSAT, il n'y a pas besoin de prendre de rendez-vous. Les agents de la ville sur place vous accueillent aux horaires d'ouverture du Point d'Accès au Droit.
Le planning des permanences est disponible sur place et sur le site de la ville (www.yvetot.fr, rubrique Point d'accès au droit).

Espace d'accès au droit et aux services publics du Plateau de Caux
7 rue du Couvent, 76190 Yvetot
Tél : 02 32 70 49 94
Mail : pad@yvetot.fr

Horaires d'ouverture de l'accueil :
Lundi de 10 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30
Mardi et mercredi de 9 h à 12 h
Jeudi de 13 h 30 à 16 h 30
Vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30

VIE ÉCONOMIQUE

Bientôt un 3e sourire ?



La Journée Nationale du Commerce de Proximité (JNCP) s'est tenue le 8 octobre en centre-ville, chez les commerçants sédentaires et non sédentaires participants. On pouvait les reconnaître grâce aux affiches, hampes de façade et ballons au logo du label qui décoraient leurs stands ou leurs vitrines.
Côté clients, ce sont de nombreuses attentions qui ont accompagné cette journée ensoleillée, placée sous le signe de la convivialité.
Des dégustations de produits locaux, un atelier bijoux ou de taille de verres pour lunettes, une visite de la salle de projection du cinéma ont été organisées.
Durant la journée, un verre de l'amitié, accompagné de petits gâteaux et viennoiseries, a été offert sous le chapiteau, devant la place des Belges, afin d'échanger avec les commerçants présents.



Côté commerçants mais aussi usagers, cette journée a été l'occasion d'un concours pour les commerçants qui le souhaitaient. Le but a été de reproduire le logo de la JNCP avec les produits et services de leurs magasins. Ce sont 11 projets qui ont été exposés sous le chapiteau square Camille Saint-Saëns et qui ont été départagés par les clients.
L'originalité n'a pas manqué. On se souviendra notamment du logo en chocolats, en composition florale, en bijoux, en gâteaux, en boucherie–charcuterie…
Lors de la soirée qui a clôturé cette opération, les votes ont été comptabilisés et, c'est la boucherie Dumesnil qui a remporté le trophée de la JNCP d'Yvetot.
C'est dans cette atmosphère qu'Yvetot a participé à cette journée afin d'obtenir son 3e sourire à ce label national.

Un réseau 100 % féminin s'invite à Yvetot

Dans les salons de l'Hôtel de Ville, s'est tenue le jeudi 24 novembre 2016, *« Performance au féminin »*.
Il s'agit d'un réseau mis en place et piloté par la Chambre de Commerce Seine Mer Normandie et dont l'objet est la place des femmes dans l'économie en tant que chef d'entreprise.
Au programme des tables rondes : comment les femmes osent-elles exprimer leur ambition et leur pouvoir ? Un métier a-t-il un sexe ? L'estime de soi et le respect des genres sont-ils les clés de la performance ? Comment équilibrer vie privée et vie professionnelle ? La parité est-elle un gage d'équilibre et de performance dans une organisation ?
Cette soirée a réuni 32 participantes grâce à l'organisation d'Isabelle Blondel de l'antenne CCI Yvetot et de 6 animatrices de la CCI SMN.
La soirée s'est clôturée par un verre de l'amitié.
Prochain rendez-vous au printemps 2017 !



La 2e tranche de l'opération FISAC est lancée

Le Conseil municipal a adopté en décembre la convention FISAC (Fonds d'Intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce) pour la 2e tranche.
Elle fait suite à celle réalisée entre 2007 et 2013.
Cette convention a pour origine la décision de Mme Martine Pinville, Secrétaire d'Etat chargée du Commerce, de l'Artisanat, de la Consommation et de l'Economie sociale et solidaire.
Elle octroie à la ville des subventions – Etat – pour 13 actions à destination du commerce de proximité et de l'artisanat.

On peut noter, à titre d'exemples :

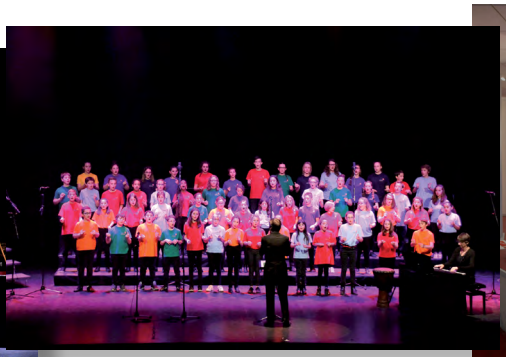
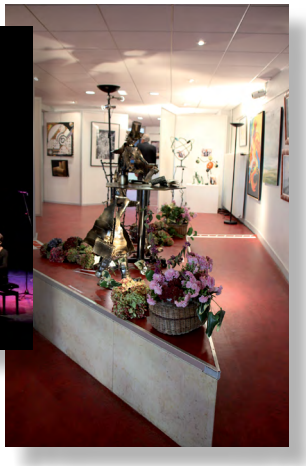
- Le montage des dossiers pour la rénovation de vitrine, l'accessibilité et/ou la sécurité des commerces.
- La requalification ciblée des devantures commerciales hors sécurité et accessibilité (travaux).
- La mise en place d'animations commerciales…

Les actions présentent des montants maximums autorisés et sont financées par une participation de l'Etat. La différence est financée par une participation de la Ville à la même hauteur et une participation des partenaires (Chambre de Commerce et d'Industrie Seine Mer Normandie, Chambre des Métiers et de l'Artisanat de Seine-Maritime et Union Commerciale et Artisanale d'Yvetot et de ses environs). Enfin une participation des commerçants bénéficiaires sur certaines actions est requise.
L'opération se déroule sur 2017 et 2018 avec une possibilité d'avenant sur 2019.
Les modalités pratiques de dépôt des dossiers sont définies dans un règlement intérieur faisant l'objet d'une délibération du Conseil municipal. Il en est de même pour la charte qualité des devantures commerciales.
Pour tout renseignement, vous pouvez contacter Audrey Daubeuf par téléphone au 02 32 70 44 70 ou par mail à audrey.daubeuf@yvetot.fr

CULTURE

La rentrée culturelle a connu des moments forts. Pas moins de 3 spectacles ont été programmés, aux Vikings, dans le cadre de la saison culturelle municipale, deux expositions à la Galerie Duchamp, sans compter la 39e édition du Salon de l'AYAC.



Demandez le programme aux Vikings…

Théâtre et humour *« I love you, leçon 1 »*
Samedi 21 janvier 2017 – 20 h 30
Comment apprendre à déclarer son amour ?



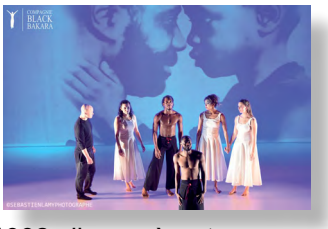
J-24, c'est le tout petit nombre de jours qu'il vous reste pour apprendre à déclarer votre flamme avant la Saint-Valentin ! Heureusement, la compagnie Vers Volant a pensé à tout et se propose de vous accompagner dans cette entreprise. Désir, incertitude, frémissements, surprises… Il est si difficile de dire son amour, on passe par bien des états et le choix des mots lui-même est bien fragile. Et si en amour, on ne sait jamais comment s'y prendre, on fait comme on peut, mais rarement comme on veut…
Tarif unique 8 €

Théâtre *« Paris »*
Mis en scène par David Bobée
Directeur du CDN Normandie Rouen
Vendredi 10 février 2017 – 20 h 30
David Bobée s'empare du roman Mélo de Frédéric Ciriez et retrace la vie d'un congolais éboueur dans les rues de la capitale. Le jour, Parfait conduit son camion poubelle. La nuit, il parade en Rolls Royce de location et blazer en croco vert électrique. Paris brosse un tableau inédit et coloré où la réalité d'une société construit des cloisons de verre et des vies parallèles. Fidèle à l'idée que la beauté ne se trouve pas toujours où on l'attend, David Bobée regarde le monde tourner à partir de ses marges et fait résonner une de ces voix *« issues de l'immigration »*, pour observer les mutations d'une société métissée.



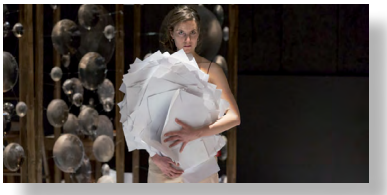
Tarif Plein 18 € / Réduit 13 €

Danse *« Port d'attache »*
Mis en scène par Frédéric Costallat
Compagnie Black Bakara
Vendredi 3 mars 2017 – 20 h 30



C'est un paquet de vieilles photos jaunies, enfoui dans une malle que toute la famille voulait croire perdue depuis 23 ans, immortalisant les derniers moments d'insouciance de ses parents à Kinshasa. En cette fin juillet 1992, ils espèrent encore pouvoir rester. Ils refusent encore l'idée de devoir tout abandonner, dans ce pays, où son père a trouvé refuge à 18 ans en fuyant la France. C'est l'histoire d'une blessure, celle d'une famille parmi tant d'autres, contrainte de quitter un pays pour un autre, afin d'avoir une chance de vivre, et qui fait de la France son port d'attache. C'est l'histoire de tous les déracinés…
Tarif Plein 18 € / Réduit 13 €

Théâtre *« Bovary »*
dans le cadre du Festival Terres de Paroles
Samedi 8 avril 2017 – 20 h 30



Cette pièce de Tiago Rodrigues s'inspire du procès intenté à Gustave Flaubert en 1857, pour offenses à la morale publique et à la religion, ainsi que du roman Madame Bovary : moeurs de province. Le roman, paru dans La Revue de Paris et que *« la majorité des lecteurs a applaudi, a scandalisé une minorité. Malheureusement, cette minorité s'appelle le Ministère public »*. Le metteur en scène explore ici la question du scandale artistique et de la riche frontière entre l'art et la loi.
Tarif Plein 18 € / Réduit 13 €

Réservations aux Vikings
le mercredi, vendredi et samedi
ou sur www.ticketmaster.fr

SPORTS

Faute de participants, le tournoi de foot interquartier organisé par le YAC pendant les vacances de la Toussaint a été annulé. Le Yvetot Athlétic Club renouvelle donc l'organisation d'un grand tournoi de foot interquartier pendant les vacances de Pâques.



Le tournoi est ouvert à tous les jeunes Yvetotais, garçons et filles, âgés de 8 à 16 ans inclus.
Les rencontres opposeront les 4 quartiers d'Yvetot.
Les matches se dérouleront pendant la première semaine des vacances de Pâques, entre le 10 et le 14 avril.
Ils se dérouleront au city stade du Fort-Rouge, rue du Mont-Joly, et au city stade de Rétimare, rue du Vieux-Moulin.
La finale se déroulera au stade Foch, sur les terrains du YAC.

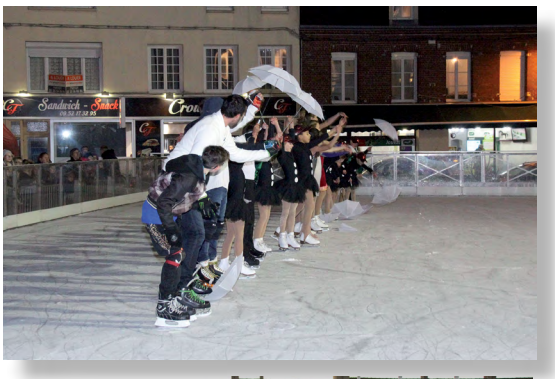
Les Pré-inscriptions (autorisation parentale et attestation d'assurance obligatoires) auront lieu :
- A la Mairie.
- A l'Accueil de Loisirs, rue des Petits Bézots.
- Au stade municipal, avenue Foch.
- A la Maison de quartier, rue Pierre Varin.



Retour en images sur la 12e édition de Yvetot sur Glace

Le succès a de nouveau été au rendez-vous pour cette nouvelle édition de Yvetot sur Glace.
La météo, très clémente, a permis aux amoureux de la glisse de profiter de la patinoire sans modération.
La Municipalité tient à remercier le Rouen Olympic Club, pour la prestation offerte lors du spectacle d'inauguration le 25 novembre dernier.
Elle tient également à remercier les membres des clubs sportifs qui ont assuré bénévolement la gestion des patins pendant 5 semaines.
Un merci est également adressé au personnel de la Ville d'Yvetot qui a assuré la gestion de la régie de recette à la caisse, ainsi que l'astreinte technique pour le surfaçage de la patinoire.
Enfin, les sponsors sont également remerciés pour leur participation financière : le Centre Leclerc Yvetot, Nexity, Intersport Yvetot, Groupama, le restaurant Courte Paille et l'Hôtel B&B, le Crédit Agricole Yvetot, la société Androtech, Renault Yvetot Gueudet, l'Union Commerciale et Artisanale d'Yvetot, Hangard Voyages, Garczynski Traploir, Intermarché, Oxygène Sécurité, et le Cabaret le Puits enchanté de Doudeville.

Le rendez-vous est déjà pris pour la 13e édition en fin d'année.





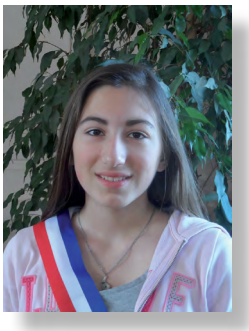
JEUNESSE

Bilan du mandat 2014-2016 du Conseil Municipal Jeunes

Ce mandat a été riche en réflexions (Projet Educatif de Territoire, incivilités, horaires du Vikibus...) mais aussi en réalisations : outre leur présence aux cérémonies patriotiques (8 mai, 11 novembre...), les jeunes élus se sont investis dans la réflexion de la réhabilitation du Skate-Park en collaboration avec l'association Roll'Back et la MJC. Ils ont créé et animé la Journée des Talents, élaboré un tract et réalisé la campagne « *Gare aux mal garés !* ». Ils ont aussi fait partie du jury pour les Souliers d'Or (manifestation organisée par le YAC).



Qu'en ont-ils pensé ?



« Il y avait une super ambiance dans le groupe, ce qui nous motivait pour travailler ! »
« On avait le sentiment d'être utiles en étant le porte-parole des autres. »
« On devrait être plus nombreux, il ne faut pas avoir peur de se présenter. C'est important ! »

Aude R.

« C'était bien de trouver peu de voitures mal garées lors de la campagne du mercredi 5 octobre ! Nous avons été agréablement surpris. »

Mallaury D.





« A la Journée des Talents, on était bien organisé ! Il y a eu un bon investissement de tous. »
« C'est une expérience humaine enrichissante : nous sommes informés de ce qui se passe, de ce que la Mairie fait pour les habitants. »
« Les demandes des habitants remontent plus rapidement car nous sommes plus entendus, écoutés. »

Périne B.

Remise des diplômes de lutins glisseurs aux élèves de CP des écoles Cahan-Lhermitte et Jean Prévost

Comme chaque année depuis 12 ans, les enfants inscrits en CP dans nos écoles publiques ont suivi un cycle d'apprentissage du patinage sur la patinoire mobile.
Au début hésitants, les enfants ont acquis au fil des séances une technique de patinage leur permettant de glisser, tourner, ramasser un objet...





Le Père Noël est venu remettre aux jeunes patineurs un diplôme de lutin glisseur, pour leur plus grand plaisir, le 16 décembre dernier.
Saluons l'initiative entreprise par la Ville d'Yvetot. Elle permet aux enfants scolarisés à Yvetot de bénéficier d'un cycle de séances d'apprentissage du patinage, dans le cadre du programme scolaire.

RETOUR EN IMAGES...

Le dernier trimestre a été marqué par de nombreuses manifestations qui ont animées notre Ville. Retour en images...





Les Journées Européennes du Patrimoine qui ont eu lieu en septembre ont connu un grand succès.
Françoise Blondel a recontré son public lors de sa conférence sur le Roy d'Yvetot.
Le Manoir du Fay et le jardin-clos, ouverts au public ont connu une grosse fréquentation.
Beaucoup de personnes ont également visité le Musée des Ivoires, ou se sont rendues à l'Eglise pour assister au concert de la Maîtrise de Seine-Maritime.



Le soleil a été rendez-vous pour la braderie annuelle d'automne et la foire à tout.



Les amateurs de croustillons, ou de sensations fortes ont profité de la Saint-Luc.



Le 11 novembre, les Yvetotais ont été invités à célébrer le 98e anniversaire de l'Armistice.



Dans l'après-midi, les membres de la Musique Municipale ont proposé aux Vikings un concert de très grande qualité.




Du 14 novembre 2016 au 3 janvier 2017, une sélection d'oeuvres acquises par la Ville d'Yvetot depuis 1979, au Salon de l'AYAC, était exposée dans le hall de l'Hôtel de Ville.




La mobilisation a été forte pour le Téléthon. Les efforts de tous ont permis cette année de récolter plus de 12 000 €.



La 6e édition du Marché de Noël, organisée par la Ville d'Yvetot, avec la participation du Comité des Fêtes, a connu un franc succès.

VOS RENDEZ-VOUS

Samedi 21 janvier 2017
20 h 30

Théâtre
« I love you, leçon 1 »

Espace culturel Les Vikings



Mercredi 25 janvier
10 h - 11 h 30

Fabrication de fèves, couronnes et galettes

Maison de quartier



Mercredi 25 janvier
16 h

Goûter galette des rois

Maison de quartier



Samedi 28 janvier
14 h - 16 h 30

Yoga du rire
avec Béatrice Braquehaye

Maison de quartier



Mercredi 1er février
10 h - 11 h 30

Atelier cuisine chinoise
Repas partagé
Jour de l'An Chinois

Maison de quartier



Mercredi 1er février
10 h - 11 h 30

Fabrication
de carillons à vent

Maison de quartier



Mardi 7 février
20 h

Soirée jeux de société
et crêpes

Maison de quartier



Mercredi 8 février
RDV 9 h

Visite du Naturospace
à Honfleur

Départ Maison de quartier



Vendredi 10 février
20 h 30

Théâtre
« Paris »
Mis en scène par D. Bobée

Espace culturel Les Vikings

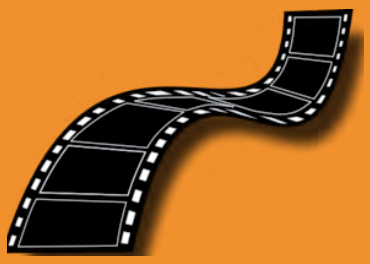


VOS RENDEZ-VOUS

Mercredi 1er mars
Départ 16 h 30

Sortie cinéma à Rouen

RDV à la Maison de quartier



Mercredi 1er mars
10 h -- 11 h 30

Atelier Grande Lessive

Maison de quartier



Vendredi 3 mars
20 h 30

Danse
« Port d'attache »

Espace culturel Les Vikings



Jeudi 9 mars
20 h 30

Spectacle
« Le pas grand chose »
au cirque théâtre d'Elbeuf

RDV à la Maison de quartier



Vendredi 17 mars
20 h 30

Concert
« Boule en trio »

Espace culturel Les vikings



Jeudi 23 mars
Départ 17 h

Concert de Soprano
au Zénith de Rouen
Tarif : 15,50 €

RDV à la Maison de quartier



Samedi 8 avril
20 h 30

Théâtre *« Bovary »*
dans le cadre du festval
Terres de Paroles

Espace culturel Les Vikings



En mai

Fête du cheval

Champ de Foire



Retrouvez le programme
des animations à Yvetot
sur le site de la Ville

www.yvetot.fr

ou sur
les journaux électroniques
situés devant l'Eglise
sur le Mail,
et devant
le Musée des Ivoires
Place Joffre

ÉTAT CIVIL

Quelques échos du Conseil municipal

Séance du 27 janvier
- Vente d'un terrain rue Ostermeyer pour la construction d'un cinéma, avenant à la promesse.

Séance du 24 février
- Signature d'une convention de partenariat entre Logéal et la Ville d'Yvetot (Comité de quartier Ouest).
- Demande d'une subvention au FEADER pour la réhabilitation du Manoir du Fay.
- Fixation des taux des 3 taxes locales.
- Accueil du festival Terres de Paroles.

Séance du 6 avril
- Motion contre la fermeture d'une classe à l'Ecole Cottard.
- Motion contre la fermeture du Centre des impôts fonciers.
- Dénomination des parkings de la Gare P1 - P2 - P3, et incorporation dans le domaine public.
- Demande de subvention au Département pour Lumières au Fay 2016.
- Acquisition de terrain en bordure de la RD 6015 pour l'hôpital et demande de subvention au titre du Fonds de soutien à l'investissement local.

Séance du 11 mai
- Arrêt du projet du PLU.
- Fixation des tarifs de la borne camping-car au square Pierre Bobée.
- Gratuité du Vikibus pour Lumières au Fay.

Séance du 15 juin
- Modification du périmètre de la CCRY intégrant 6 nouvelles communes de la Communauté de communes du plateau vert et de la Communauté de communes Coeur de Caux.
- Extension de la compétence assainissement s'exerçant sur le réseau unitaire pour le Syndicat Mixte d'Eau et d'Assainissement du Caux Central.
- Signature de la convention de partenariat avec l'association Faire Vivre le Manoir du Fay pour la Fête du clos masure 2016.

Séance du 21 septembre
- Acquisition par le conseil de surveillance de l'hôpital de 20 pièces de la chapelle Saint-Louis, à hauteur de 20 000 €, pour les installer dans l'hôpital (création d'un jardin médiéval).
- Autorisation du permis de construire pour la création de 2 terrains de tennis couverts.
- Installation d'une patinoire mobile sur la Place de l'Hôtel de Ville pour les fêtes de fin d'année.
- Gratuité et extension du réseau Vikibus pour la journée du Commerce de proximité du 8 octobre.

Naissances

Mélina ROULIER, Athéna LEFEVRE, Erwan LERICQUE, Gabriel PLANTEBLAT, Paul THÉODOSE, Raphaël BROHART, Camille HERONDELLE, Enes BILIK, Linaya TREBATIUS, Oscar CRÉZÉ, Ashley LEFEBVRE, Ezra BENON, Iwan COGNARD, Valentin ONFROY, Lucas THOMAS, Aurèle LOPEZ, Kelly RIVALLIN, Soren CHAVANNE, Lenzo BOURDIN, Nolan BUREY, Quentin TURGIS, Alizée TURGIS, Malo GODEBOUT, Milo MALANDA BUISSALA, Margo DESENFANT, Shallya LELIEVRE, Inès DANGER, Thaïs LEBORGNE, Zoé MORIN, BOUVIER Helios, Laura MASSON, Thomas BLONDEL, Ilyam NOLENT SANNIER, Océane DÉMARAIS, Juliette MALHERBE, Charlotte LANGLOIS, Sohann DORAY-DELARUE, Kenly DUCLOS, Loryna DUSSAUSSOY, Téïo GLACET, Guillaume PANCHOUT, Noan MAUGER, Zéphyr GRUEL, Lubin MOISSON, Axelle CARIOU

Mariages

Yoann LEHEURTEUR et Valentine BENARD
Jean-Michel CHAPELLE et Angélique DUCLOS
Antoine ALLAIS et Emeline LEVACHER
Damien LEFEBVRE et Ludivine HAUCHECORNE
Astrid MARTIN et Gilles DUFLO
Jean-Luc LEMAISTRE et Christelle COURVALET

Décès

Simonne PICARD née BURAY, Maurice PÉCOT, Jacqueline BEAUFILS, Denise MANOUVRIER veuve HAQUET, Simone LÉGER veuve TERRIER, Louis FÉRON, Giuseppe SGARLATO, Jacqueline GODEFROY veuve FOLLOPPE, Roger LECOEUR, Claudine GAILLARD, Willy LEVARAY, Simonne FILLIEUL veuve BACHELET, Claude LEGROS, André BOURDIN, Christiane LEREBOURS veuve HAMEL, Michel COUTURIER, Marie RADOUCHINSKY veuve EFIMOFF, Francis LESEILLE, Marcelle QUERTIER veuve PINÇON, André FABULET, Marie-Thérèse VILLIER veuve CHAUVEAU, Simonne LEBLOND veuve FERCOQ, Lucien HAUCOURT, André ALLAIS, Jean-Claude JOUANNEAU, Sylvain BONTÉ, Charles HERVIEUX, Martine LECHEVALLIER, Marcelle SAUNIER, Jean LEBOURG, Andrée LETHUILLIER veuve LANGLOIS, Josianne RESSE épouse ALLEAUME, Jacqueline LETHUILLIER, Odette DELAFOSSE veuve BOUST, Marie-Louise LESIEN veuve ERNST, Bernard RAS, Madeleine LÉRONDEL veuve NICOLLE, Micheline DÉHAIS veuve BARBET, Josseline LEROUX veuve CANTREL.

TRIBUNEPOLITIQUE

Contribution du groupe « Yvetot territoire d'avenir »
Comme chaque année depuis douze ans, le mois de décembre a offert aux Yvetotais et aux personnes extérieures les plaisirs de la glisse grâce à l'installation et à l'animation d'une patinoire mobile au centre de notre ville.
Comme chaque année depuis trente ans, début décembre, de nombreuses associations se sont mobilisées pour le Téléthon.
Chaque jour des associations interviennent auprès des personnes en difficultés : l'Epicerie Solidaire, les Restos du Cœur, le Secours Catholique… Et tant d'autres encore.
Chaque jour des associations sportives interviennent auprès des habitants de notre territoire et notamment des jeunes.
Plusieurs fois par an les Comités de quartier offrent aux habitants des animations permettant de créer du lien et de rompre l'isolement.
Toutes ces activités, nous les devons aux nombreux bénévoles qui se mobilisent sans compter au service de la population et nous délivrent au quotidien des messages de générosité. Il nous a paru important de les féliciter et de les remercier officiellement par l'intermédiaire de cette contribution publiée dans notre bulletin municipal. Tous nos concitoyens doivent savoir que les bénévoles sont des acteurs indispensables au bon fonctionnement de la vie locale et qu'ils viennent renforcer l'action municipale. Cette action municipale ne peut fonctionner sans l'implication de nos fonctionnaires municipaux auxquels nous adressons également nos plus sincères remerciements.
Bénévoles et fonctionnaires, tous acteurs du bon fonctionnement des activités mises en place par notre équipe municipale, méritent la reconnaissance de tous.
La majorité municipale vous présente ses meilleurs voeux pour l'année 2017.

Yvetotaises, Yvetotais,
Notre action d'opposant est avant tout constructive, elle se veut s'inscrire dans l'intérêt général de tous les citoyens et dans la durée. Nous la menons à tous les niveaux qui nous sont accessibles.
C'est une affirmation de terrain que nous menons au quotidien. Tout d'abord lors des conseils municipaux, nous intervenons sur les sujets qui nous paraissent mal menés par la majorité. Nous avons notamment marqué notre différence lors des questions sur les embauches systématiques soumises à chaque conseil. Il est de notre devoir de rappeler à l'équipe dirigeante que le budget de la ville doit être maîtrisé et contenu, et que l'augmentation de 10 % des impôts locaux est insupportable pour les citoyens Yvetotais. Cette augmentation des impôts n'est pas une fatalité, il y avait mille et une possibilités pour faire différemment et garder identiques les taux d'imposition, certaines villes voisines l'ont fait.
Nous représentons assidument nos convictions Yvetotaises au sein de la communauté de communes. Nous y avons relayé notre position sur le PLU de façon à informer nos collègues des autres communes. Ce PLU ne préserve pas suffisamment notre cadre de vie qui nous est si cher. Demain, de nouvelles constructions peuvent venir bouleverser de façon anarchique notre paysage. Cela suffit, il nous faut des règles d'urbanisme claires que le PLU doit rassembler, et que ces règles soient respectées. Enfin, nous représentons nos idées au sein du Parc, le PNRBSN. Cette entité territoriale est un formidable support d'attractivité de notre ville. Les projets y sont riches et pleins d'espoir. Nous le rappelons à chaque conseil à la majorité. Cette représentativité du terrain, nous vous la devons. C'est un rempart puissant contre la vision sectaire des partis politiques. Pas d'actions efficaces sans l'adhésion des concitoyens.
Nous vous souhaitons de très bonnes fêtes de fin d'année. Nous avons une pensée particulière pour ceux qui ont connu des difficultés en 2016, que 2017 leur apporte le meilleur !
Le groupe d'opposition P. Décultot, C. d'Anjou, P. Arnault, S. Lecerf, L. Néel, L. Bénard, E. Vivès

Chères Yvetotaises, chers Yvetotais, en ce début de nouvelle année, je vous présente tous mes vœux de bonheur, santé et réussite dans tous vos projets à venir.
Depuis le dernier bulletin trimestriel, deux conseils municipaux se sont déroulés sans sujets majeurs. Il nous faudra attendre le débat d'orientations budgétaires dans les prochains mois, celui-ci engendra surement plus d'échanges entre la majorité et l'opposition.
En tant que commerçant ayant exercé 20 ans sur Yvetot jusqu'en 2008, je m'inquiéte du déséquilibre qui s'installe entre le centre commercial de la zone de la plaine et le centre-ville. Je suis administrateur au régime social des indépendants de Haute-Normandie, et je constate chaque mois depuis un an une dégradation grandissante des chiffres d'affaires des commerces de proximité. Notre ville qui était un peu plus épargnée que certaines autres subit de plein fouet la crise actuelle du petit commerce.
Bien sur, cela n'est pas dû qu'à la prolifération des centres commerciaux, l'effet <Internet> en est une principale cause, mais de grâce, si vous ne voulez pas voir votre ville se transformer en ville dortoir avec des commerces fermés, continuez à faire vos achats tant que possible dans le centre.
Quant aux emplois créés par l'implantation de ces zones, arguments avancés par les élus décideurs, cela engendre un nombre équivalent d'emplois supprimés dans les centres villes.
A toutes et à tous, bonne et heureuse année...

Patrick ROBERT <Rassemblons Nous Pour Yvetot>

THÉÂTRE

Saison culturelle municipale

ESPACE LES VIKINGS - YVETOT

Vendredi 10 février - 20 h 30



PARIS

Mise en scène de David Bobée

Directeur du CDN Normandie Rouen

© Arnaud Bertereau - Agence Mona

Réservations aux Vikings
mercredi, vendredi et samedi
ou sur www.ticketmaster.fr
Renseignements au 02 35 95 15 46 / www.lesvikings-yvetot.fr

TP 18 € / TR 13 €

Licences spectacles n° 1-104 25 43 et n°3-104 25 44